



## SECTION Tarn et Garonne

### COVID 19

*Montauban le 24 mars 2020*

**Vous trouverez dans l'ordre de ce document les compte-rendus de plusieurs conférences téléphoniques :**

- **D'hier entre les syndicats nationaux et le DG DU 23 /03 /2020**
- **De ce matin entre les fédérations syndicales du ministère et les ministres**

### **Compte-Rendu Conférence Nationale DGFIP OS/DG du 23 03 2020**

Même configuration que les précédents rendez-vous entre OS et administration.

Les remontées portées par les organisations syndicales, se règlent au fur et à mesure. Cependant, nous avons insisté sur des sujets récurrents :

- **sur la présence d'agent•es, encore trop nombreux, dans certains services comme les centres de contact, les services eidétiques.** La DG renouvellera les consignes pour limiter les effectifs en présentiel. Au cas où la présence demeure indispensable, les distances entre les collègues et les consignes d'hygiène seront rappelées,
- s'agissant du **Plan de continuité d'activité (PCA)**, Solidaires Finances Publiques a demandé que les directions locales informent les OS des déclinaisons directionnelles par service.

Suite à la demande de certains professionnels, **les services d'enregistrement devront assurer certains actes** relatifs, notamment, à la vie juridique des entreprises. Cependant, leur volume devrait être limité et ne nécessiterait pas plus de 2 agents. La mise en œuvre du PCA dans les SIE fonctionne plutôt bien.

Les conséquences de **la gestion du fonds de solidarité** par la DGFIP pour le réseau devraient être faibles car une centralisation et une automatisation sont en cours de mise en œuvre. Il reviendrait au réseau le 2ème niveau des aides accordées par les régions en complémentarité. Les SIE seront sollicités par les entreprises.

**La question de l'hygiène** a été à nouveau posée. Pas de retour du SG, à cette heure, sur les contrats passés avec les prestataires. Affaire à suivre donc...

S'agissant du **déploiement des ordinateurs portables** : 3 000 portables ont été "récupérés" et sont en cours de redéploiement. Ces 3000 postes devraient couvrir les besoins sur les missions dites prioritaires. L'utilisation du portable personnel n'est ni envisagée ni envisageable au regard de raisons de sécurité du

réseau de la DGFIP.

Des ordonnances sont en cours de validation par le Conseil d'État pour couvrir la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables, ainsi qu'une, relative à la suspension des délais juridiques.

Le sujet de la **campagne IR** sera tranché en cours de semaine. A priori, le gouvernement tendrait vers un desserrement du dépôt plutôt qu'un décalage de la campagne. L'objectif étant que les avis soient disponibles en septembre.

*Solidaires Finances Publiques*, dès le 13 mars, demandait son report ainsi que celui de l'ensemble des échéances.

## **Compte-Rendu Conférence Ministérielle OS/DG du 24 03 2020**

Les Fédérations des Finances ont tenu une conférence téléphonique avec les ministres G. DARMANIN et O. DUSSOPT.

Au 23/3, Bercy comptait 1190 agents malades, soit 0,87 % de l'ensemble du Ministère. 82% des agent.es sont aujourd'hui à leur domicile.

En ce qui concerne l'organisation, de nombreux points sont encore à définir, ne serait ce que les effets de la loi d'urgence adoptée dimanche. C'est notamment le cas des « congés imposés » prévus par ce texte, dont l'application doit être discutée.

S'agissant des éléments concrets, les ministres ont apporté les réponses suivantes :

- pour ce qui concerne les PCA, il est constaté encore trop de services en présentiel, alors que l'impératif est discutable. Il nous est proposé de saisir les cabinets dès lors qu'un constat de cette nature est fait à l'un ou l'autre.
- en ce qui concerne la campagne Impôt sur le Revenu, dont la plupart des Fédérations demandent le report, G. Darmanin répond « qu'il n'y a pas d'exigence à avoir » (sic) sur le sujet. On travaille sur un allongement du délai. Et on attend les propositions de la DGFIP...
- en termes de contrôle des frontières, le cas de la Grande-Bretagne devrait être réglé sous peu. A notre sens, le discours politique en la matière pourrait être plus ferme. A défaut, il paraîtra décalé à une opinion à qui l'on demande de grands (et utiles ! ) sacrifices.
- pour les conditions de la quatorzaine (et de sortie de cette dernière), là-aussi, le discours est peu clair. O. Dussopt a même semblé justifier, qu'à un moment de l'épidémie, la quatorzaine / quarantaine pourrait être, en quelque sorte, contre-productive ! Eclaircissement attendu de ce point, avec, évidemment, avis médical et scientifique indiscutables !!
- la restauration et les déplacements sont encore des sujets de réflexion. Alors que, pour nous, la chose n'est pas insurmontable. On pourrait en effet les résoudre par le recours à la mission. Le Ministère y réfléchit ...
- au chapitre congés des agents, O. Dussopt précise, se retranchant derrière les règles, que les Autorisations d'Absence Exceptionnelles viendront en réduction des jours RTT, ce qui est réglementairement exact. On peut toutefois se demander si aller « taper » sur les salariés privés ou publics est vraiment l'urgence du moment... Et surtout, si cela pousse l'un ou l'autre à retourner à un poste de travail ne relevant pas du besoin vital et urgent, on aura pris une mauvaise décision en termes de lutte contre la pandémie !
- toujours sur ce chapitre, O. Dussopt indique que le report des congés prévus devrait être un dossier examiné au niveau de la Fonction Publique. Alors que pour nous, en termes de principe, cela reste un droit de l'agent de reporter ses congés. On voit ainsi que le ministère considère les exigences de principe avec une forme de géométrie variable, quand on oppose la position sur les RTT et celles sur les reports de congés.

Cette conférence téléphonique laisse un goût étrange. Si, sur certains points, on a de vraies

réponses, adaptées à l'aspect, hors norme, des temps que nous traversons, sur d'autres, c'est loin d'être le cas. Parfois, il semble qu'on se réfugie derrière le cadre Fonction Publique et une pseudo équité qui a bon dos... A d'autres moments, on se demande pourquoi les réponses prennent autant de temps ? Surtout quand c'est pour déboucher sur des mesures en demi-teinte ! Les très hautes sphères bercyennes (les politiques en fait) semblent parfois engoncées dans des certitudes, des habitudes, des schémas de pensée, que le virus a, en fait, mis complètement à terre ! Pourtant, cette crise sans précédent exige que nous franchissions toutes et tous certains Rubicon.

A titre d'exemple et une fois n'est pas coutume, nous allons dire du bien des directions, notamment de celles qui se sont résolument placées en responsabilité et à la hauteur de l'événement. Pour Bercy et la Fonction Publique, nous avons encore des doutes.

## **L'ÉQUIPE SOLIDAIRES 82 EST A VOTRE DISPOSITION**

[solidairesfinancespubliques.ddfip82@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip82@dgfip.finances.gouv.fr)

**Quelque soit le sujet, n'hésitez pas à faire appel à nous**

**Stephane RAMBEAUD**  
**Secrétaire de Solidaires Finances 82**

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire, un service de soutien psychologique est mis à la disposition des agents des Ministères Économiques et Financiers (DGFIP, DGDDI et INSEE disposent de dispositifs propres). Quelle que soit l'origine de vos difficultés, une permanence téléphonique est ouverte 7j/7 et 24h/24 au 0.805.039.973. Cette permanence est assurée par des psychologues cliniciens de l'Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources (IAPR), à votre écoute pour vous conseiller si vous en éprouvez le besoin, quelle que soit la source de vos difficultés. Ce service est anonyme et confidentiel.

Vous pouvez bénéficier d'un suivi allant jusqu'à 5 consultations par rendez-vous téléphoniques. Les psychologues sont garants de la confidentialité de vos échanges.

***à l'attention de tous les agents de la DDFiP82***

Mesdames, Messieurs,

Je suis en télétravail pendant le temps du confinement. Je reste joignable via la messagerie [Patricia.ROBERT@finances.gouv.fr](mailto:Patricia.ROBERT@finances.gouv.fr) et le téléphone portable (06 50 18 63 38).

Assistante de service social principale

Je vous rappelle que le Dr ANDRIEU est en télétravail mais qu'il reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

Vous pouvez le joindre par courriel à : [jacques.andrieu@finances.gouv.fr](mailto:jacques.andrieu@finances.gouv.fr)

Merci de lui laisser un numéro de téléphone sur lequel il pourra vous rappeler.